



Cartes Bancaires CB

## CB, UNE SECURITE RENFORCEE

Paris, le 8 décembre 2016

Contrairement aux grands titres de certains médias de ce jour, la fraude à la carte bancaire en France enregistre depuis la 3ème année consécutive une baisse annuelle d'environ 5%.

Cette évolution est d'autant plus positive que la plupart des grands pays européens voient leur fraude augmenter.

Cette amélioration résulte des efforts conjoints du système CB, des banques et des commerçants en particulier dans la lutte contre la fraude sur internet.

Sur ce sujet majeur du renforcement de la sécurité des paiements par carte sur internet, le Groupement des Cartes Bancaires CB a lancé il y a plusieurs années un plan de prévention de la fraude qui a donc déjà produit ses effets.

Les importants investissements consentis par l'ensemble des acteurs concernés se sont concentrés sur l'accélération, d'une part, du déploiement de 3D Secure (réception d'un code d'authentification par SMS) et, d'autre part, de nouvelles solutions de sécurisation innovantes comme la carte à cryptogramme visuel dynamique. Ces nouveaux dispositifs sont en parfaite adéquation avec la nouvelle Directive européenne sur les services de paiement qui demande le renforcement de l'authentification forte des paiements sur Internet.

Nous rappelons par ailleurs que les porteurs victimes de fraude sur internet sont intégralement remboursés par les banques des préjudices subis.

CB s'étonne de l'exploitation médiatique négative des chiffres de l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP) alors que les indicateurs factuels enregistrés depuis 3 ans démontrent que la situation s'améliore (\*). Cette tendance favorable se confirme en effet en 2016.

En cette période de très forte activité commerciale de fin d'année, la communication de telles informations est de nature à inquiéter injustement les consommateurs et à porter préjudice à l'économie française.

**(\*) : Extrait du rapport annuel 2015 de l'Observatoire de la Sécurité des Cartes de Paiement :**

« Les statistiques pour l'année 2015 confirment la poursuite du repli de la fraude domestique sur les paiements par carte amorcé l'année précédente, y compris sur les paiements à distance qui restent toutefois significativement plus exposés à la fraude. »



CB, INTEGRATEUR D'INNOVATION

Créé en 1984 pour mettre en œuvre un système de paiement par cartes universel et interopérable et un système de retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets en France, le Groupement des Cartes Bancaires CB, organisation à but non-lucratif, est l'organe de gouvernance du système de paiement par cartes CB. CB comptait en 2015, 121 banques et établissements de paiement membres implantés dans le monde entier.

CB définit l'architecture globale du système, les règles et procédures interbancaires et gère les risques. CB définit également les normes techniques et sécuritaires et veille à ce que les produits et services utilisés dans le système CB respectent les exigences de ces normes. Par ailleurs, CB exploite un système d'information, offrant à ses membres des outils d'exploration de données très performants permettant de lutter contre la fraude.

CB est l'un des systèmes de paiement les plus importants dans l'Union européenne avec :

- 64,5 millions de cartes CB en circulation,
- 58 263 Distributeurs Automatiques de Billets,
- 1,5 million de contrats commerçants CB
- 11,3 milliards de transactions, pour un montant total de 565 milliards d'euros en 2015.

Pour plus d'information, consultez [www.cartes-bancaires.com](http://www.cartes-bancaires.com)



Contacts presse :

Françoise Fanari – 01 40 15 58 57 – [francoise-fanari@cartes-bancaires.com](mailto:francoise-fanari@cartes-bancaires.com)

Priscilla Patruno – 01 40 15 58 54 – [priscilla-patruno@cartes-bancaires.com](mailto:priscilla-patruno@cartes-bancaires.com)